



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 : Règlement
Pièce n°3.3 : Règlement graphique
Pièce n°3.3.3 : Plan de La Valmale - échelle 1/3000 - A0

Modification n°2 approuvée par DCM du 05 février 2026
Modification n°1 approuvée par DCM du 08 octobre 2022
Modification simplifiée n°3 approuvée par arrêté du 06 juin 2018
Modification simplifiée n°2 approuvée par arrêté du 13 octobre 2016
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM le 26 septembre 2013
Élaboration approuvée par DCM le 11 janvier 2013



- Légende**
- Servitudes d'Utilité Publique**
- Plan de Prévention du Risque Inondation
(à titre indicatif, se reporter au PPRI approuvé)
- Zone Rouge naturelle
- Plan Local d'Urbanisme**
- Prescriptions surfaciques**
- éloignement cours d'eau
 - L111-1-4 Amendement Dupont
 - Emplacement réservé
- Informations**
- Informations surfaciques**
- Classement sonore - 250m
 - Classement sonore - 300m
 - Projet d'intérêt général de la ligne Languedoc-Roussillon
 - Zone Natura 2000 EST Béziers

